

DÉLIBÉRATION Conseil d'administration

Séance du 16 décembre 2025

Délibération
n°205-2025
Point 3.1

Point 3.1 de l'ordre du jour

Modification de la composition de la Commission CITADEL: Commission sTrAtégique Du patrimoinE immobilier

EXPOSE DES MOTIFS

Par délibération en date du 26 mars 2013, le conseil d'administration de l'Université de Strasbourg a créé une commission sur la stratégie immobilière. Cette création était justifiée dans le cadre des projets autour de l'opération campus, du CPER, et des divers aménagements, l'Université de Strasbourg doit gérer des opérations immobilières importantes qui impliquent des évolutions fortes sur les prochaines années. De même, dans le budget de l'université, le patrimoine représente l'un des plus gros postes financiers, en dehors de la masse salariale.

Par délibération du 14 mars 2023, le conseil d'administration, compte tenu des enjeux de la question immobilière sur la gestion de la crise climatique, le périmètre de la Commission a été étendu aux enjeux de transition énergétique et sa composition revue.

Cette commission se réunira deux fois par an au minimum. Le secrétariat de la commission est porté par la Direction du patrimoine immobilier.

Cette commission sera présidée par le Vice-président Patrimoine, auquel seront associées la Direction générale des services, la Direction du Patrimoine Immobilier et ponctuellement d'autres services selon l'ordre du jour.

Il est aujourd'hui proposé l'ajout d'un représentant BIATPSS de la CFVU dans la nouvelle composition de cette commission.

Pour les conseils, la commission sera donc composée de :

Conseil d'administration :

- 1 représentant collège A
- 1 représentant collège B
- 1 représentant des BIATPSS
- 1 représentant des étudiants

Conseil académique**CFVU :**

- 1 représentant collège A
- 1 représentant collège B
- 1 représentant des BIATPSS
- 1 représentant du collège usagers

Commission de la recherche

- 1 représentant collège A
- 1 représentant collège B
- 1 représentant des BIATPSS

Délibération :

Le Conseil d'administration de l'Université de Strasbourg approuve la modification de la composition de la commission sur la stratégie immobilière et l'ajout d'un représentant BIATPSS de la CFVU.

Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	37
Nombre de votants	36
Nombre de voix pour	33
Nombre de voix contre	0
Nombre d'abstentions	3
Ne participe pas au vote	0

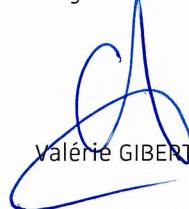
Destinataires :

- Monsieur le Recteur délégué pour l'enseignement supérieur et de la recherche
- Direction générale des services
- Direction des finances
- Agence comptable

La présente délibération du Conseil d'administration et ses éventuelles annexes sont publiées sur le site internet de l'Université de Strasbourg.

Fait à Strasbourg, le 17 décembre 2025

La Directrice générale des services



Valérie GIBERT